La Chambre discute cinq heures sans résultat à propos de l'heure d'été

Un député vanta ironiquement l'éloquence de M. Chéron

Au cours de la séance d'hier après-midi, le député GAST, vantant ironiquement l'éloquence de M. CHERON, a déclaré que celui-ci avait un « verbe » magnifique et séducteur.

Un rédacteur humoriste, dans le compte rendu, — confondant l'éloquence et le ventre de notre Ministre de l'Agriculture, — lequel vous savez est très gros — a écrit : « Nous savons tous combien M. CHERON est doué d'un ventre à la fois magnifique et séducteur !...

La rectification est adoptée au milieu de l'hilarité générale.

Inghels apporte à la tribune les desiderata du Nord

INGHELS demande qu'on revienne immédiatement à l'heure d'été, les populations de la frontière du Nord étant très gênées dans leurs occupations par le fait que la Belgique a adopté la nouvelle heure.

M. Chrles Leboucq déclare se rallier au contre-projet déposé par M. Ambroise Rendu. (Applaudissements).

M. Ambroise Rendu soutient aux applaudissements de la majorité de ses collègues, un contre-projet en deux articles ainsi conçus : Art. 1. La loi du 9 Mars 1911 fixant l'heure légale est abrogée. Art 2. L'heure légale est fixée par décret rendu en Conseil des Ministres.

M. Ambroise Rendu dit que jamais l'accord ne se fera sur cette question de l'heure d'été, une partie des membres de l'assemblée représentant les populations rurales et une autre partie représentant les populations des villes.

Dans ces conditions, il vaut mieux laisser au Gouvernement la responsabilité de la mesure. (Applaudissements sur tous les bancs).

M. POINCARE. — Le Gouvernement ne se dérobera pas devant les responsabilités que vous voulez lui voir prendre.

Il accepte le contre-projet. (Applaudissements).

Et l'on reparle de l'heure de Strasbourg

BERTHON développe de longues considérations en faveur de l'adoption de l'heure de Strasbourg, solution intermédiaire propre à rallier tous les suffrages.

M. POINCARE intervient et fait remarquer que les Conseils généraux d'Alsace-Lorraine eux-mêmes se sont prononcés contre l'heure de Strasbourg. Il demande à la Chambre de se rallier au contre-projet Rendu.

Après diverses interventions, on vote et on passe au pointage. L'article premier du contre-projet de M. Rendu est adopté par 285 voix contre 252. L'heure légale est donc abrogée.

La discussion continue

Mais la bataille recommence autour de la deuxième partie du contre-projet Rendu, qui propose de laisser fixer l'heure par décret du gouvernement.

Discussions oiseuses, interminables, où partisans et adversaires du projet défilent tour à tour à la tribune, sans que la question passe un pas.

M. POUZIN prétend que l'adoption de l'heure d'été aggraverait la crise de la natalité !

UHRY est pour le projet.

M. HENNESSY s'y oppose...

M. BORET, député rural, combat l'heure d'été..., etc....

Pour enlever le vote, le gouvernement fait donner la garde, en l'espèce M. CHERON, qui témoigne d'une rare désinvolture — brûlant ce qu'il a adoré — et à l'étonnement général reconnaît que l'heure d'été ne gênerait guère les ruraux et serait par contre d'un grand secours pour les citadins privés d'air et de sommeil !

On met aux voix et le pointage donne 283 voix contre et 254 pour.

La deuxième partie du contre-projet malgré l'appui gouvernemental est repoussée !

Sans heure !

L'heure légale était abrogée et l'heure d'été n'étant pas votée, nous voici donc sans heure.

Il est vrai que la discussion reprendra mardi prochain sur un projet déposé cette fois par le Gouvernement.

Attendons. Pourvu que l'heure d'été soit votée avant que l'hiver ne vienne, tout ira bien.

Le drame quotidien

Paris, 9. — A la suite d'une scène de jalousie, un drame s'est déroulée ce matin dans une chambre d'hôtel de la rue du Jour.

Le nommé Gustave Julien, 41 ans, gardien au Cimetière Parisien de Saint-Ouen et demeurant 22, rue Eugène-Berthoud, à Saint-Ouen, a blessé de deux coups de revolver sa maîtresse, la femme Maria Trémelet, âgée de 53 ans, marchande de fleurs et demeurant 19, impasse Aubert, à Saint-Ouen.

Il s'est ensuite logé une balle dans la tête.

Les deux blessés ont été admis à l'Hôpital de la Charité.

Un jeune américain fut tué dans la rue

Il s'affaissa près de ses amis, tandis que deux coups de feu retentissaient

Paris, 9. — Un drame assez mystérieux s'est déroulé hier soir dans un des quartiers les plus fréquentés de Paris, le quartier de La Madeleine.

Vers 10 heures 50, un jeune Américain, M. Parmelee, venant de dîner en leur compagnie, rentrait à son domicile en leur compagnie.

Ils avaient pris le boulevard et s'engageaient dans le boulevard Malesherbes, lorsque, à proximité du numéro 9, M. Parmelle s'affaissa subitement, en disant : « J'ai reçu deux coups ».

Au même moment, retentissaient plusieurs coups de feu.

Pendant qu'un des compagnons de la victime lui prodiguait les premiers soins, le second allait chercher un gardien de la paix.

La mort avait été presque instantanée.

Le corps fut mis dans un taxi et transporté à l'hôpital Beaujon.

Là, le médecin de service ne put que constater le décès.

M. Parmelee avait été atteint d'une balle dans le dos, à hauteur du cœur.

De là, on ramena le corps au poste de police de la rue d'Anjou.

Or, au même moment...

Or, au même moment, où se déroulait ce drame, deux inspecteurs de la police judiciaire procédaient, à quelque distance de là, au coin de la rue Chauveau-Lagarde, et du boulevard Malesherbes, à l'arrestation d'un individu nommé Slouslky, 20 ans, sujet anglais, titulaire de neuf condamnations, et sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Celui-ci se trouvait en compagnie de deux camarades ; l'un était un militaire en tenue, que l'on croit être un déserteur, l'autre un civil.

Voyant les inspecteurs s'approcher d'eux, ces trois individus prirent la fuite.

Une chasse s'organisa aussitôt.

... des policiers avaient tiré des coups de feu

C'est alors qu'un inspecteur, qui tenait son revolver à la main, tomba et fit partir un coup de feu.

Peu après, d'ailleurs, deux autres détonations retentirent et le second inspecteur, croyant sa vie en danger, tira une balle contre un personnage qui prenait la fuite.

Slousiky était arrêté peu après, sans grande résistance, d'ailleurs.

Mais les deux autres individus avaient réussi à prendre la fuite.

Des premières constatations, il ressort que ce ne sont pas les balles tirées par les inspecteurs qui auraient pu atteindre M. Parmelee.

D'autre part, il ne semble pas que ce soient Slousiky ou ses deux compagnons qui aient tiré.

La police envisage l'hypothèse d'un quatrième individu qui, voyant les inspecteurs arrêter quelqu'un, a cherché à le délivrer, en attirant l'attention sur lui et causant ainsi la mort de M. Parmelee.

Condamné à mort pour avoir égorgé une jeune fille

Poitiers, 9. — La cour d'assises de la Vienne a condamné à mort le nommé François Legroux, âgé de 32 ans, qui, le 17 février dernier sur la route nationale entre Chatellerault et Ingrandes ayant rencontré une jeune fille de 19 ans Renée Monnet, avait tenté de la violer et devant sa résistance acharnée, l'avait tuée d'un coup de couteau à la gorge.

Legroux était un repris de justice.

Un camion chargé de beurre a pris feu

Amiens, 9. — Un camion automobile avec un chargement de beurre a pris feu sur la route de Rouen, près de Saint-Maxent.

Le camion et le chargement ont été détruits.

La route a été obstruée pendant quelques temps par le beurre en fusion.

Deux vieillards de Bruay-les-Mines vont célébrer leurs noces d'or

Samedi 12 mai, à 10 h. du matin, aura lieu à Bruay (Pas-de-Calais) la célébration des noces d'or des époux Vallet-Boutte qui comptent plus de 50 années de mariage et sont âgés respectivement de 83 et 72 ans.

Le citoyen Cadot, député-maire, recevra à la Mairie les jubilaires ainsi que leurs enfants et petits-enfants.

Les Turcs vont liquider les affaires de la Banque d'Athènes

Constantinople, 9. — Le gouvernement turc a décidé de liquider, sous le contrôle officiel, les affaires de la Banque d'Athènes, dont les coffres-forts et la comptabilité ont été mis récemment sous scellés. Les biens appartenant aux sujets alliés seront rendus.

La Journée Sportive

CHEZ LES « COULONNEUX » LILLOIS

Un couple de pigeons a gagné une auto à son propriétaire

M. LEBLEU PRÉSENTANT SON MALE ROUX VAINQUEUR

Nous avons annoncé que M. Lebleu, 31, rue du Faubourg des Postes, à Lille, avait gagné, au concours de Rambouillet, organisé par la société « La Concorde », de Lille, le 1er prix, constitué par une auto pour la poule de deux pigeons.

Notre photographie représente M. Lebleu nous présentant son premier pigeon, un mâle roux, bagué n. 5.016-1920, constaté à 8 heures 59' 41" — le second du concours.

Le second pigeon constaté à 9 heures 3'1" — le 25e du concours — est une femelle écaillée, n. 25.040-21, accouplée avec le précédent.

Les manifestations d'aujourd'hui

LILLE. — Terrain de l'Avenue de Dunkerque, finale du Challenge Wyatt, entre l'Olympique Lillois et le Red-Star, champion de France.

LILLE. — Près de l'Octroi, vers 16 heures, arrivée de la course cycliste Paris-Lille.

ROUBAIX. — Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, à 16 heures, gala de boxe organisé par l'Académie des Sports de Roubaix : Screve-Leroi ; Parent-Delré ; Michaud-Hublard ; Coquereau-Potteau, etc...

LILLE. — Hippodrome de Lambersart, à 14 heures, courses de chevaux.

Football-Association

LES CHAMPIONS DE FRANCE A LILLE LA FINALE DU CHALLENGE WYATT

C'est donc aujourd'hui que nous applaudirons le Club qui, pour la troisième fois, vient de remporter le Championnat de France.

On sait que le Red-Star n'a pas seulement des internationaux connus, il a aussi une équipe qui fut imbattue cette saison et, lors du match France-Hollande, à Pâques, n'en triompha pas moins dans le tournoi qu'il avait organisé de concert avec l'Association Sportive Française.

Qu'on juge, d'ailleurs, de l'équipe qui fera le déplacement aujourd'hui : la ligne d'avants sera au complet, sauf Nicolas, mais Ottavis, qui fut l'an dernier une des étoiles du Red-Star, jouera centre-avant et assurera la liaison entre Naudin, le goal-scorer du Red-Star et Brouze. En demi, Joyau, plusieurs fois international, sera le pilier de l'équipe. En arrière, Fontaine, international militaire, remplacera Gamblin. Le onze aura la formation suivante : Mayer ; Meyer, Fontaine ; Deker, Joyau, Marion ; Cordon, Brouze, Ottavis, Naudin, Sentubery.

A cette équipe, l'Olympique Lillois opposera une formation prise parmi les licenciés de 1922, car il s'agit d'un Challenge officiel. Pechar ne figurera donc pas dans le onze, qui sera vraisemblablement formé parmi les équipiers suivants : Besson, Buzza, Duponchel, Lorr, Graveline, Courquin, Batteau, Montagne, Billon, Ryssen, Jenco, Marcel Vignoli.

M. Diéryckx, l'excellent arbitre fédéral, dont les arbitrages à Paris ont été si appréciés, dirigera cette rencontre qui sera présidée par le représentant officiel de M. le général Lacapelle.

A l'issue du match, une réception sera organisée à la Taverne Liégeoise, siège de l'Olympique Lillois, en l'honneur des champions de France.

Cyclisme

UN NOUVEAU CLUB A GUESNAIN

Le Club Sportif de Guesnain (Nord), près de Douai, sous la direction du sympathique routier Emile Caudrelier, lauréat de nombreux Paris-Roubaix, Paris-Brest et retour, Tour de France, etc..., vient de se réorganiser et fait appel aux jeunes cyclistes de la région ; les députés Maurice Garin et Deloffre, vainqueurs d'innombrables épreuves cyclistes, ont bien voulu accorder leur concours à l'actif Caudrelier, constructeur de cycles, et aideront de leurs conseils les jeunes champions désireux de suivre les traces de ce valeureux trio Garin, Deloffre et Caudrelier. La rentrée en lice de ces trois champions est d'ailleurs proche ainsi que l'organisation du championnat du Club nouvellement réorganisé. Pour s'inscrire et en faire partie, s'adresser à M. Emile Caudrelier, 90, boulevard Pasteur, à Guesnain (Nord).

Boxe

Mascart à Roubaix

Les Roubaisiens et autres sportsmen de la région verront, cet après-midi, sur le ring de la Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, au cours du gala de boxe organisé par l'Académie des Sports, le sympathique champion Mascart, qui a tenu à répondre à l'aimable invitation des dirigeants roubaisiens, en acceptant d'arbitrer quelques combats.

Nul doute que la présence du vainqueur de Billy Matthews attirera tout ce que la région compte d'amateurs du noble-art. A son entrée dans la salle, Mascart peut s'attendre à une belle ovation.

Hippisme

COURSES DU TREMBLAY

1re Course. — 1. Comète (G. Gigent), g. 63.50, p. 18.00 ; 2. Franche Lippée (Hiréel), p. 12.50

2e Course. — 1. Florule (Allemand), g. 66.50, p. 24.50 ; 2. Jonicole (Sharpe), p. 79.50 ; 3. Palatka (Haynes), p. 42.00.

3e Course. — 1. Glottis (Garner), g. 34.50, p. 17.00 ; 2. Swecarle (Vatard), p. 51.00 ; 3. Grand Vizir (Childs), p. 46.00.

4e Course. — 1. Pommel (Jennings), g. 35.00, p. 15.00 ; 2. Sky Sraper (Koeg), p. 28.00 ; 3. Objet d'art (Garner), p. 16.00.

5e Course. — 1. Carania (Hobbs), g. 64.50, p. 26.50 ; 2. Cerfeuil (Sharpe), p. 13.50 ; 3. Fer Rouge (Williams), p. 16.00.

6e Course. — 1. Eurotas (Jennings), g. 34.00, p. 12.50 ; 2. Red Cros II (Allemand), p. 14.00 ; 3. Isis (Lepinte), p. 14.50.

Du crime au vol

La police recherchait les cambrioleurs de Sepmeries et a découvert les assassins de Sebourg

Nous avons brièvement annoncé, hier, l'arrestation de l'un des comparses du drame de Sebourg, Gustave Créteur, 14 ans. C'est la brigade mobile qui a opéré cette arrestation.

En recherchant l'auteur d'un vol de 18.000 francs de bons de la Défense Nationale et du Crédit National, commis le 13 avril dernier, à Sepmeries, village situé à 15 kilomètres de Valenciennes, les policiers ont découvert que l'auteur de ce vol était en même temps l'auteur du meurtre de Sebourg.

C'est un sieur Nicolas Gueure, 20 ans, journalier, originaire de Guégny (Belgique), près de Tournai, qui a demeuré à La Sentinelle, près Valenciennes.

Il convient de féliciter MM. Droiton, commissaire, et Eve, inspecteur, qui tirent ainsi d'une pierre deux coups

Ce que fut le drame de Sebourg

On se souvient du drame de Sebourg En février dernier, deux jeunes gens, âgés l'un d'une vingtaine d'années, l'autre de 14 ou 15 ans, passant à vélo à Sebourg, mouillés par la pluie, demandèrent à Mme Basset, cultivatrice, de vouloir bien leur accorder l'hospitalité pendant quelques instants

Un peu plus tard, rentrant du marché de Valenciennes, la fille de la cultivatrice trouva celle-ci à demi-assommée.

Mme Basset succomba peu de temps après des suites de ses blessures.

Deux jeunes gens d'Aulnoy furent injustement accusés et le juge d'instruction, M. Chazal, rendit en leur faveur une ordonnance de non-lieu.

Le vol de Sepmeries

Voici dans quelles circonstances fut commis le vol de Sepmeries.

Le 13 avril dernier, M. Emile Letoret, 57 ans, cultivateur, constatait que l'on s'était introduit durant son absence, dans sa maison et que ses économies avaient été enlevées. Le montant du vol était de 18.000 francs en bons de la Défense Nationale et du Crédit National.

Le lendemain, Mme Delhaye, née Marie Moulard, 46 ans, demeurant à La Sentinelle, baraquement 3, recevait la visite de sa sœur Virginie Moulard femme Gustave Créteur, qui se mit en devoir de compter devant elle 14000 francs en billets de banque.

Deux jours après, Mme Delhaye apprenant le vol de Sepmeries, jeta ses soupçons sur sa sœur et particulièrement sur le neveu de celle-ci, Nicolas Gueure, un mauvais sujet qu'elle n'aimait guère.

Munie de l'article de journal relatant le vol, elle alla trouver le jeune homme et l'accusa de ce méfait, mais Gueure se contenta de hausser les épaules

A la suite de cette scène, M. Delhaye, à la demande de sa femme, écrivit à M. Leforet, la victime du vol, pour lui faire part des renseignements recueillis

Un voleur joué

MM. Droiton et Eve se rendirent aussitôt à La Sentinelle pour y enquêter. La femme Créteur, habilement cuisinée, finit par passer des aveux.

Elle raconta que son neveu, Nicolas Gueure âgé de 20 ans, sujet belge, déjà condamné pour vol et en pension chez elle, était venu dans la nuit du 13 avril, porteur d'une forte somme d'argent, dont il avait aussitôt fait bénéficier toute la famille. La femme Créteur s'était vu promettre pour sa part 7.000 francs à charge d'aller changer dans une banque de Valenciennes une liasse de 15.000 francs en Bons de la Défense Nationale.

Elle s'était donc acquittée de sa mission, mais d'accord avec son mari, elle décida de ne rien remettre au voleur. Celui-ci étant venu, le 16 avril, réclamer le magot, on fit la sourde oreille à ses protestations.

Joué, le misérable voulut ravoir son argent et les jours suivants profitant de l'absence de ses parents, il fit dans leur maison de fréquentes perquisitions, toujours en vain. C'est ainsi que le lundi 7 mai, au soir, Gueure s'étant heurté à sa tante, la saisit à la gorge, la menaça d'un revolver et l'ayant fouillée trouva dans les poches de son jupon 13.000 francs environ de billets dont il s'empara. Il s'enfuit alors dans la direction de la Belgique.

Après s'être assuré de la personne du père Créteur, M. Droiton, fit mercredi matin, une visite à la banque de la rue du Quesnoy, désignée par la femme Créteur.

Après quelques recherches, on trouva que le 14 avril, il avait été escompté à une femme disant s'appeler Léontine Malfait, de Saint-Waast-la-Haut, 15.000 francs de bons de la Défense Nationale.

On compara alors les numéros de ces bons avec ceux des bons volés à M. Letoret, et les derniers doutes sur la culpabilité de Gueure s'évanouirent.

Mercredi matin, M. Flach, procureur de la République, informé des faits, prévint son collègue d'Avesnes, M. Savagner, qui, immédiatement, délivra un mandat d'arrêt contre Gueure, dont l'arrestation est imminente.

Le récit du crime

Un coup de théâtre s'est produit au cours des interrogatoires que faisait subir M. Droiton à la famille Créteur-Moulard.

Un des enfants de Créteur, Gustave, 14 ans, interrogé incidemment sur l'affaire de Sebourg, déclara brusquement :

« C'est Nicolas qui a fait le coup ! » Et il commença le récit du crime :

« Fréquemment, j'accompagnais mon cousin dans ses promenades à bicyclette. Un jour de février, nous sommes partis pour Blanc-Misseron ; la pluie se mit soudain à tomber ; en passant à Sebourg, nous demandâmes l'hospitalité à une vieille femme qui se tenait debout sur le seuil de sa porte. Elle nous introduisit chez elle, nous fit asseoir près du poêle, et nous offrit du café. Pendant que nous nous chauffions, une boulangère est entrée et après son départ, la vieille nous a invité à reprendre notre route, le ciel s'étant éclairci.

» Nous quittâmes donc la maison, mais à peine nous étions-nous remis en route, que Nicolas fit volte-face, disan « qu'il allait revenir », et moi je continuai mon chemin. Peu après, mon cousin m'a rejoint ; il a retourné sa veste, a changé sa coiffure contre la mienne, a enfourché ma machine qui était plus rapide que la sienne, et est reparti à vive allure.

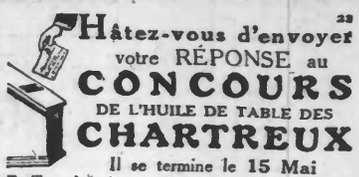

NICOLAS GUEURE

le meurtrier de la fermière de Sebourg et l'auteur du vol de Sepmeries

» Nous nous sommes retrouvés à la maison, et là Nicolas m'a dit qu'il avait volé 200 francs à la vieille après l'avoir assommée à coups de poing et de caillou. Il remit 50 francs à ma mère ; une centaine de francs à mon père, et, à moi-même, de la menue monnaie ».

Ce récit fut confirmé par les parents du jeune garçon qui ont été avec leur fils, amenés au Parquet où M. Chazal, juge d'instruction, leur fit subir un long interrogatoire.

Tous trois ont été maintenus à la disposition de la justice.

Quant au triste héros du drame, que l'on n'a pu saisir encore, il faut souhaiter que son arrestation soit incessamment opérée.

Au Havre, un homme fut tué et dépecé

On croit qu'il s'agit d'un Polonais dont la femme habite Dunkerque

Nous avons signalé qu'on avait découvert, ces derniers jours, dans le canal Vauban, au Havre, un tronc d'homme renfermé dans un sac. Or, on retrouva au fond de ce sac un pantalon en coutil que l'on suppose être celui de la victime.

Ce pantalon aurait, d'après l'enquête, appartenu à un sujet polonais demeurant rue François-Mazeline, disparu il y a environ trois semaines, alors qu'il était en possession d'une somme de 1.800 francs. Ce pantalon a été reconnu par un ami du Polonais. La femme de celui-ci qui habite Dunkerque, a été prévenue et est actuellement au Havre.

Les recherches se sont poursuivies dans le canal Vauban. Des égoutiers ont encore découvert, mardi après-midi, vers 15 heures, près de l'endroit où avait été trouvé le tronc, un nouveau sac identique au premier. Ramené sur le quai, on constata qu'il contenait la tête et un bras du cadavre. Ces nouveaux débris ont été transportés à la morgue.

La libération anticipée des aînés de cinq enfants

Paris, 5. — MM. Alex Israël, J.-L. Dumesnil, Queuille, Camille Chautemps, Berthelemot, Le Saché, Théveny, députés, viennent de déposer une proposition de loi tendant à étendre les avantages accordés aux militaires membres d'une famille de cinq enfants et plus, à tous les soldats actuellement sous les drapeaux se trouvant dans ce cas, même s'ils appartiennent à une classe antérieure à 1922.

Terrible explosion à bord du « Cassini »

Tarente, 9. — Un projectile de 102m/m a éclaté à bord du contre-torpilleur « Cassini ». Il y a eu 3 morts et 10 blessés sérieusement.

FEUILLETON DU 11 MAI 1923 — N° 5

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

Résumé des feuilletons précédents

Au cours d'un bal que donna le banquier Pierre Sartolles, celui-ci, paralytique, voit sa femme Régine quitter la salle du bal pour suivre une servante qui lui a fait un mystérieux signe. La jalousie étreint le cœur du malade qui est pris d'un éblouissement.

Cependant, la jeune femme, avec précaution, va rejoindre une jeune fille, Simone Sartolles, sa nièce, qu'une haine entre son père et le mari de Régine tient éloignée. Simone se confie à sa tante : elle aimait Frédéric Mauroy depuis longtemps ; elle s'est donnée à lui et le fruit de ces amours, leur petit Marcel qu'elle aime plus que tout, sera-t-il un jour légitimé ? Régine Sartolles console sa nièce et lui annonce le retour prochain de Frédéric qui s'est refait une situation.

PREMIERE PARTIE

Les misères des riches

I

PIERRE SARTOLLES

— Oh ! si vous pouviez dire vrai... Mais non, ce serait trop beau ! Je n'ose croire. Je n'ose espérer...

— Au contraire, pauvre enfant craintif, je crois et espère... Mais il faut que je te quitte... on a dû s'apercevoir de mon absence... L'on me cherche peut-être... Ecoute, demain, lorsqu'il se présentera à l'hôtel je retiendrai Frédéric à déjeuner. Viens vers deux heures de l'après-midi. Je vous ménagerai un tête-à-tête, ici même. Vous devez avoir... après une séparation si longue, si cruelle... tant de choses vous dire...

— Ma tante, comment vous remercier jamais !...

— Nous causerons de cela plus tard. Te voici, à présent, toute rose, toute rayonnante... Ah ! jeunesse... jeunesse !... Allons sauve-toi vite... Tu me ferais commettre des imprudences. A demain, deux heures...

Elle poussait Simone vers la porte.

Mais elle ne put se défendre de la caresse de deux bras — les bras de la jeune fille s'enroulant à son cou... tandis que d'une voix brisée d'émotion, de reconnaissance, Simone balbutiait :

— Oh ! ma tante... ma bonne tante...

Cinq minutes plus tard Régine rentrait dans les salons tout illuminés où l'orchestre achevait les dernières mesures d'une valse célèbre d'Olivier Métra.

A quatre heures du matin, la musique s'était tue... Une à une les lumières s'étaient éteintes... et la lourde porte, à double vantail, de l'hôtel Sartolles s'était refermée sur le dernier invité.

La fête avait pris fin.

Maintenant, dans la demeure silencieuse tout dormait... ou paraissait dormir.

Dans son lit, un pli vertical au front, Pierre Sartolles songeait.

Durant la demi-heure où Régine s'était échappée du bal où était-elle allée ? Qui avait-elle rejoint ? Mystère. Certes, pour être fixé, il n'avait qu'à interroger Jenny. Mais quelle réponse obtiendrait-il de cette fille ? Quand on prend un complice l'on s'assure de son silence. Jenny était toute dévouée à sa maîtresse. Elle resterait incorruptible. Il ne saurait rien par elle. Alors mieux valait se taire, ne pas éveiller la méfiance, observer soi-même. Ah ! il découvrirait bien ce qu'on s'efforçait de lui cacher.

Il devait reconquérir tout son calme, ne rien laisser paraître des sentiments obscurs qui s'agitaient dans son âme.

Dans quelques heures il allait voir Frédéric Mauroy.

Pourquoi, à cette pensée son front s'assombrissait-il davantage encore comme si la venue, à Paris, de l'ingénieur lui fût désagréable, comme si elle réveillait en lui une souffrance ancienne et que se rouvrait, dans son cœur, une blessure que le temps n'avait pas complètement cicatrisée. Pourtant, le lendemain du suicide de l'agent de change de la chaussée d'Antin, n'était-ce pas lui, Pierre qui, venant au secours de la famille accablée par le malheur, avait désintéressé les créanciers placé la veuve infortunée à la tête d'un pensionnat à Passy, procuré à Frédéric cette place en Russie où un avenir brillant lui était réservé ? Il avait agi avec générosité, spontanément, sans arrière-pensée. Sans arrière-pensée ? Peut-être. S'il avait voulu, il lui eût été facile, grâce à ses relations, à son influence qui était considérable, de trouver au jeune ingénieur une situation en France, à Paris même. Et il l'avait envoyé loin, très loin le plus loin possible. Pour quelle raison ? Il le savait bien, lui, Pierre Sartolles. Dans l'hôtel de la rue de Babylone, Frédéric avait toujours été reçu comme l'enfant... comme l'ami de la maison. De tout temps, entre Régine et lui, une grande intimité avait régné. Ils avaient le même âge. Ils

FREDERIC MAUROY

parlaient, ils agissaient avec une extrême familiarité, sans remarquer que des yeux inquiets, jaloux, presque menaçants, les veux de Pierre, les épiaient farouchement. Oui, de cette intimité chaque jour plus étroite entre la jeune femme et l'ingénieur qu'il avait souffert... ah ! Dieu, terriblement souffert. Pourtant si un soupçon abominable... avait effleuré son esprit, ce soupçon, jamais il n'avait osé le préciser. Régine, Frédéric, amants, échangeant des baisers coupables, se jouant de lui, traînant dans la boue son honneur, ah ! c'eût été trop odieux ! Non, non, c'était impossible !... Il ne le croyait pas, il ne le croirait jamais !

Néanmoins, il avait eu un soupir de profond, d'immense soulagement, lorsque l'ingénieur était parti pour la Russie

Mais à cette minute, dans son lit où, de nouveau, l'insomnie, la fièvre, la jalousie le tenaient éveillé, lui, Pierre Sartolles se demandait si c'était bien ce matin même, que Frédéric rentrait à Paris. N'était-il pas plutôt arrivé hier, dans la soirée ? Et n'était-ce pas pour lui que Régine avait quitté le bal, près de lui qu'elle s'était rendue ?...

Ah ! Dieu, pourquoi était-il condamné à toujours douter, à toujours se débattre dans la même incertitude. C'était affreux... affreux...

Lorsque, vers onze heures du matin, à Pierre installée dans un fauteuil, près de la haute cheminée du cabinet de travail un domestique annonça : Monsieur Frédéric Mauroy, le paralytique dit simplement :

— C'est bien. Firmin. Faites entrer.

Et, très calme en apparence, la physionomie presque souriante, il regardait apparaître dans l'encadrement de la porte, puis s'avancer vers lui, avec vivacité, avec joie, un homme de trente-six ans environ, à la barbe blonde, au visage franc, sympathique, où les vicissitudes de la vie avaient mis une ombre de tristesse

— Eh bien, mon cher Frédéric, questionna Sartolle, vous avez fait bon voyage ?

L'ingénieur s'était emparé de l'une des mains inertes, décharnées de l'infirme et il la pressait avec force comme si Pierre eût pu sentir la vigueur de cette étreinte où Frédéric mettait toute l'affection respectueuse, toute la gratitude qu'il avait vouée, à jamais, à l'homme qu'il considérait comme le bienfaiteur de sa famille.

— Oui, répondit-il, un bon, un excellent voyage. Ah ! si vous saviez quel bonheur j'éprouve de revoir Paris, de me retrouver près des êtres qui me sont chers !... Le train me semblait avancer avec une lenteur désespérante... C'est si loin, si loin, les mines de Kerloff, à l'autre bout de la Russie ! Et quelle tristesse quand on doit y vivre seul, sans parents, sans amis !... Ma pensée est toujours ici, en France... Elle ne quitte pas ceux que j'aime... Et puis j'étais impatient de vous remettre ceci...

Tout en parlant d'une voix qui tremblait légèrement... il avait déboutonné son pardessus et, prenant dans la poche intérieure un portefeuille gonflé de billets de banque, il le posait sur un guéridon placé près du paralytique.

— Il y a là soixante mille francs, la moitié de la somme avec laquelle vous avez soldé les créanciers de mon malheureux père. Dans deux ans, j'espère vous apporter l'autre moitié. Là-bas, il me faut si peu pour vivre. Je limite mes besoins au strict nécessaire... Je n'aurai de repos que le jour où je me serait définitivement acquitté envers vous.

— Pourquoi tant de hâte, mon cher Frédéric ? Je n'attends aucunement après cet argent. Prenez votre temps... Et tenez, voici Régine qui, certainement, est de mon avis.

En effet, drapée dans un peignoir, ses magnifiques cheveux roulés en torsade, jolie, fraîche comme si elle eût vingt-cinq ans au plus, la jeune femme venait d'entrer dans la pièce

Elle se précipita vers l'ingénieur qui avait fait un pas à sa rencontre leurs mains s'unirent dans une longue étreinte

(*A suivre*).